

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 15.11.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- . **1.1 Identificateur de produit**
- . **Nom du produit: Aquaplan - Everdry Déshumidificateur**
- . **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Secteur d'utilisation**
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- . **Emploi de la substance / de la préparation** Siccatif
- . **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- . **Producteur/fournisseur:**
IKO nv - Aquaplan
d'Herbouvillekaai 80
B-2020 Antwerpen
Belgium
Tel.: +32 (0)3 248 30 00
Fax : +32 (0)3 248 37 77
E-mail: sds.europe@iko.com
- . **Service chargé des renseignements:** Centre Antipoisons
- . **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245
Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48
FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59
Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- . **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- . **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- . **2.2 Éléments d'étiquetage**
- . **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- . **Pictogrammes de danger** néant
- . **Mention d'avertissement** néant
- . **Mentions de danger** néant

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- . **3.2 Mélanges**
- . **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- . **Composants dangereux:**

CAS: 10043-52-4	chlorure de calcium	Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	≥5-<10%
EINECS: 233-140-8			

- . **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- . **Remarques générales:**
Ne pas laisser les sujets sans surveillance.
En cas de doute ou si les symptômes sont observés, consulter un médecin.
- . **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 15.11.2021

Nom du produit: Aquaplan - Everdry Déshumidificateur

(suite de la page 1)

- . **Après contact avec la peau:**
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Laver immédiatement à l'eau.
- . **Après contact avec les yeux:**
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après un rinçage initial, enlever les lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. L'oeil lors de rinçage tenir grand ouvert. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- . **Après ingestion:**
Après ingestion, rincer abondamment la bouche avec de l'eau (uniquement lorsque la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Laisse le reposer.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Symtômes/les effets après contact avec des yeux : Irritation des yeux
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Poudre ABC
Mousse
Eau
- . **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
L'exposition aux produits de décompositions peut poser un risque pour la santé.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone (CO)
Chlorure d'hydrogène (HCl)
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- . **Autres indications**
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un vêtement personnel de protection.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Eviter la formation de poussière.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 15.11.2021

Nom du produit: **Aquaplan - Everdry Déshumidificateur**

(suite de la page 2)

- . **Préventions des incendies et des explosions:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Le produit n'est pas inflammable.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- . **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- . **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- . **Protection des mains:**



Gants de protection

- . **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- . **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- . **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- . **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- . **État physique** Solide
- . **Couleur:** Blanc
- . **Odeur:** Caractéristique
- . **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- . **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- . **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** >1.600 °C (CAS: 10043-52-4 chlorure de calcium)
- . **Inflammabilité** Non déterminé.
- . **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- . **Inférieure:** Non déterminé.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 15.11.2021

Nom du produit: **Aquaplan - Everdry Déshumidificateur**

(suite de la page 3)

. Supérieure:	Non déterminé.
. Point d'éclair	Non applicable.
. Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Température de décomposition:	Non déterminé.
. pH	Mélange non polaire/aprotique.
. Viscosité:	
. Viscosité cinématique	Non applicable.
. Dynamique:	Non applicable.
. Solubilité	
. l'eau:	Partiellement soluble
. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
. Pression de vapeur:	Non applicable.
. Densité et/ou densité relative	
. Densité à 20 °C:	>1,08-<4,3 g/cm ³
. Densité relative	Non déterminé.
. Densité de vapeur:	Non applicable.
. Caractéristiques des particules	Voir point 3.

. 9.2 Autres informations	Aucune autre information disponible.
. Aspect:	
. Forme:	Solide
. Température d'inflammation:	Non déterminé.
. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
. COV	
. Teneur en substances solides:	100,0 %
. Changement d'état	
. Point/l'intervalle de ramollissement	
. Propriétés comburantes	Non déterminée.
. Taux d'évaporation:	Non applicable.

. Informations concernant les classes de danger physique	
. Substances et mélanges explosibles	néant
. Gaz inflammables	néant
. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

. 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 15.11.2021

Nom du produit: **Aquaplan - Everdry Déshumidificateur**

(suite de la page 4)

- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions au contact de l'eau.
Methyl vinyl ether (Polymerisation)
Zinc (in contact with water releases flammable gases)
Corrode les métaux.
- . **10.4 Conditions à éviter**
Zones humides ou mouillées.
Danger of dust explosion.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Réactions au contact des métaux lourds.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- . **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 10043-52-4 chlorure de calcium

Oral	LD50	1.000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **11.2 Informations sur les autres dangers**

- . **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Ne doit pas être classé comme dangereux pour le milieu aquatique.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 15.11.2021

Nom du produit: **Aquaplan - Everdry Déshumidificateur**

(suite de la page 5)

- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- . **12.7 Autres effets néfastes**
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|--|
| . 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports. |
| . 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| . 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Directive 2012/18/UE**
- . **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- . **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.
- . **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- . **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2021

Numéro de version 1

Révision: 15.11.2021

Nom du produit: **Aquaplan - Everdry Déshumidificateur**

(suite de la page 6)

. **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

. **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

. **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

. **Prescriptions nationales:**

. **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

. **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Ce produit ne contient pas des SVHC.

. **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

. **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

. **Contact:** sds.europe@iko.com

. **Acronymes et abréviations:**

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2